



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



## Procès-verbal du Comité Directeur

---

**Réunion du :** Mardi 30 mars 2021 en visioconférence  
**à :** 18h30

---

**Présidente :** Mme Evelyne BAUDUIN

---

**Présents :** Mmes Delphine BRESA, Nathalie COCKENPOT, Micheline GOLAWSKI,  
MM. Didier CLAY, Bernard DEJARDIN, Alain DELHAYE, Jean DENEUVILLE, Eric GOOSSENS, Serge HERMAN, Denis LAMORILLE, Francis LEYVAL, Gaël MOLLET, Serge PAUCHET, Richard RATAJCZAK, Daniel SION, Marc TINCHON, Pascal WATEL

---

**Excusés :** Mme, M. Chouki BELLA, Gérard DEBONNE,

---

**Assistent à la** Mme Sylvie PAYAGE (Directrice Administrative)  
**séance :**

MM. Henri MACIUSZCZAK (Président de la CAA), Makhloufi REBATTACHI (CTD), Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

---

**I. Approbation du procès-verbal**

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 5 mars 2021, publié sur le site du District le 9 mars 2021.

**II. Informations de la Présidente**

Des souhaits de rapide guérison sont adressés à Gérard DEBONNE et son épouse, atteints de la COVID.

- **Condoléances** : Les membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances à Gérard DEBONNE à la suite du décès de son frère, à Chouki BELLA à la suite du décès d'un parent proche, à la famille de Frédéric GUILLEMAIN, ancien arbitre et Observateur de la CAA et à la famille de J. Michel BROGNEZ dirigeant de l'ASSB Oignies et ancien intervenant à la Commission éthique
- **Remerciements** : Informé de la cessation de fonctions de Raymond BRICE, le Comité Directeur lui adresse ses plus vifs remerciements pour les activités qu'il a exercées au sein du district depuis Septembre 1975, notamment au Comité Directeur ainsi qu'au service des jeunes.

### III. Répercussions liées à la Covid

L'intervention du premier ministre le 18 Mars a provoqué la décision du COMEX de mettre fin à toutes les compétitions amateurs, la N2 et la D2 féminine restant en attente

Par ailleurs ces décisions ont eu les répercussions suivantes pour le personnel du district

- A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, les bureaux du district sont fermés et le personnel est en chômage partiel sauf :
  - o Les techniciens restent en activité à 60% pour tenir compte du déconfinement les week-ends
  - o La directrice administrative assurera ses fonctions à 80% jusqu'à nouvel avis
  - o La comptable exercera son activité à 60 % les lundis, mardis et jeudis jusqu'à nouvel avis.
- Fermeture du district au public qui reste toutefois joignable par mail : [secretariat@artois.ffs.fr](mailto:secretariat@artois.ffs.fr) et par téléphone le matin du lundi au jeudi de 9h à 12h.

Pour faire suite aux différentes déclarations et publications (Premier ministre, Ministre déléguée aux sports, Ligue, Hotline pandémie de la FFF) et dans l'attente des décisions que pourraient prendre le COMEX et le BELFA, les différentes mesures ci-après restent applicables :

- a) Le couvre-feu débute tous les jours à 19h00 et les déplacements sont possibles dans la limite de 10 kms autour du domicile avec un justificatif de domicile et la pratique des activités physiques en plein air est autorisée sans limitation de durée
- b) Pour les mineurs, hors temps scolaire : les associations sont autorisées à poursuivre leurs activités en extérieur, avec encadrement et sans limitation du nombre.
- c) Pour les majeurs, la pratique encadrée est autorisée dans les stades sans limitation du nombre
- d) Faute d'autres précisions, les contacts et les matches amicaux restent interdits et l'accès tant aux vestiaires qu'aux stades reste soumis aux conditions imposées par les municipalités

Dans l'attente de précisions complémentaires, il est utile de rappeler que diverses possibilités de pratique pour garder le lien avec les licenciés et les bénévoles sont à la disposition des clubs qui peuvent contacter le district (de préférence par mail) pour connaître les possibilités offertes.

### IV. **Projections pour la période allant jusque fin juin 2021 :**

Dans la continuité du Comité Directeur du 05 mars, les commissions ont fait remonter les suggestions émises pour organiser et gérer l'éventuelle possibilité de reprise des activités. Dans cette hypothèse et compte tenu des inconnues qui subsistent les clubs seront consultés par un questionnaire ayant pour but de leur proposer des solutions de reprise pour chaque catégorie (tournois, challenge amical mais structuré, plateaux, respect des niveaux, ...)

Les nouvelles décisions gouvernementales ne laissent pas espérer un début de reprise avant le 15 Mai. A l'issue du dépouillement des réponses une trame sera établie et proposée.

A noter que la CAA gardera la maîtrise de la désignation d'arbitres, d'autant qu'il semble indispensable de pouvoir réaliser les examens pratiques des quelques candidats reçus en théorie lors de la session de rentrée.

#### **V. Formations d'arbitres :**

La CAA a pris l'option d'assurer ses formations en présentiel ; celles prévues jusqu'en avril ont dû être annulées en raison des circonstances sanitaires. Deux nouvelles formations sont programmées en mai et juin mais elles restent soumises à l'évolution de la pandémie.

#### **VI. ESVP Echauffement structuré à visée préventive :**

La commission centrale médicale s'est émue du nombre important de blessures (entorses, blessures aux ligaments notamment aux genoux) et pour limiter ces pathologies un protocole a été mis en place au niveau des échauffements. A travers le territoire national les districts du Finistère et de l'Artois ont été désignés pilotes avec un groupe de pilotage dans chacun d'eux. Le CTD Makhloufi REBATTACHI et Francis LEYVAL organisent des réunions et des séances dans les 8 clubs artésiens volontaires en direction de leurs éducateurs. Ces séances riches se trouvent toutefois perturbées par l'épidémie de COVID.

#### **VII. Pratiques nouvelles (foot loisirs)**

Ces pratiques sont proposées par les techniciens à destination des clubs et ont pour but de faire revenir les licenciés sur les terrains, de proposer aux joueurs et joueuses des variations sur le football

Le FUTNET : apparenté au tennis-ballon, est proposé actuellement aux catégories U14 à U17 et seniors. Un challenge est envisagé chez les jeunes. Pour les seniors des séances intra-clubs sont organisées avant de passer à des épreuves inter-clubs

Le FITFOT : proposé à l'origine aux féminines, consiste en une activité physique et technique autour du ballon

Le GOLF-FOOT : conduite de balle pour atteindre rapidement un but ; 11 dates sont actuellement prévues.

Le FOOT en MARCHANT : se pratique en équipes de 5 ou 6 joueurs sur un petit terrain avec interdiction de courir.

Les clubs désirant organiser une manifestation sont invités à en faire la demande auprès de Antoine VANNIEUWENHUYSE CTD DAP.

Toutes ces manifestations se doivent de respecter les règles prévues.

#### **VIII. Aides aux clubs :**

La distribution des sacs à pharmacie et des ballons (prévue initialement lors de l'AG) est close : 81 clubs herbe et 6 Futsal se sont présentés. Une deuxième distribution sera faite dès la fin du confinement.

Le ministère des sports va procéder à la mise en place du « pass sport » à la rentrée. Il consistera en une aide par licencié en fonction du quotient familial. Les conditions d'attribution en seront publiées prochainement.

Fond de solidarité : Le guide d'utilisation et le lien avec le site [impots.gouv](https://impots.gouv.fr) figurent sur le site du district.

Campagne de l'ANS : cette campagne est orientée vers la reprise et permet également le financement de matériel anti-covid. La date limite est fixée au 31 Mai. Le bilan des actions pour les clubs ayant participé à la campagne 2019 – 2020, doit être déposé sur le compte « Asso » avant le 30 Juin.

**IX. Centenaire du district :**

Pour cette circonstance et dans l'attente des décisions d'ordre sanitaire à venir un groupe de travail a été mis en place. Le nouveau logo du district qui a été proposé a été validé. Le début des célébrations pourrait intervenir lors de l'assemblée générale prévue en Juin. Par ailleurs un appel aux clubs détenant des documents anciens a été lancé en vue d'une exposition.

**X. Divers :**

Une signalétique des locaux du district avec le nouveau logo a été mis en place.

Le devis proposé par la ligue concernant le remplacement des boitiers « fortinet » qui sécurise les échanges internet est accepté ; l'assistance sera gérée par la ligue.

Un appel à candidature est lancé sur le site du district en vue du renouvellement de l'assemblée consultative ; à ce jour une dizaine de demandes a été reçue.

**Le Secrétaire Général  
Richard RATAJCZAK**

**La Présidente  
Evelyne BAUDUIN**



## Procès-verbal de la Commission Féminine

<b>Réunion du :</b>	Vendredi 26 Mars 2021
<b>à :</b>	18h30 – En visioconférence
<b>Présidente :</b>	MME. Micheline GOLAWSKI
<b>Présents :</b>	MME. Evelyne BAUDUIN, Delphine BRESA, Evelyne GOLAWSKI, Anaïs VAN DEUREN MM. Gaëtan CHARTON, Corentin LALOUX, Julien PHILIPPE, François THIBAUT, François VANOISE
<b>Excusées :</b>	MME. Amandine BLONDEL, Cathy WIPLIE
<b>Assistent à la séance :</b>	MM. Makhloufi REBATTACHI, Abdelkarim LEGRINI

### 1) Mise en place de la commission

Présentation des nouveaux membres.

### 2) Répercussions liés à la Covid

#### 2.1 Décision concernant les compétitions amateurs

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision, le 24 mars 2021 de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats. La situation des championnats de National 2 et de D2 Féminine suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF. Le Comex de la FFF a également arrêté définitivement les championnats nationaux (D2 futsal, U19 Féminine, U17 et U19 Nationaux, National 3) de même que l'édition 2020-2021 de la Coupe de France féminine.

#### 2.2 Comment envisager le retour dans les stades d'ici la fin juin, si la situation sanitaire s'améliore ? sous réserve des directives de la FFF et de la ligue

La priorité est d'aider les clubs à reprendre afin de permettre à tous, joueuses, entraîneurs et dirigeants de retrouver les terrains, il va falloir nous réinventer et être solidaire, 2 scénarios  
a) *la situation sanitaire s'améliore, reprise possible des matches*

Propositions : laisser les clubs s'organiser pour leurs tournois et matches amicaux,

Mais aussi proposer l'aide du district aux clubs qui le souhaite.

A noter que les tournois doivent faire l'objet d'une déclaration au district pour homologation, aucun frais ne sera demandé aux clubs par décision du comité directeur.

*b) La reprise des matches n'est pas envisageable*

Favoriser les nouvelles pratiques loisirs en multipliant les interventions dans les clubs qui le souhaitent.

### 3) Juin 2021 : mois du foot féminin

Tout au long de ce mois, les clubs pourront organiser des événements dans le but de développer et valoriser la pratique du football féminin (journée portes ouvertes, stages, action de sensibilisation à l'arbitrage...)

Une dotation sera remise à tous les clubs participants

**Présidente Commission Féminine  
Micheline GOLAWSKI**



## Procès-verbal de la Commission Formation et Information

---

<b>Réunion du :</b>	Mercredi 10 mars 2021
<b>à :</b>	18h30 – En visioconférence

---

<b>Président :</b>	M. Louis DARTOIS
--------------------	------------------

---

<b>Présents :</b>	MME. Evelyne BAUDUIN, Nathalie COCKENPOT MM Didier CLAY - Jean Luc ELLART - Eric GOOSSENS – Serge HERMAN – Gaël MOLLET – Sylvain JOLY
-------------------	--

---

<b>Excusés :</b>	M. Gérard DEBONNE
------------------	-------------------

---

<b>Assistent à la séance :</b>	Makhloufi REBATTACHI (CTD DAP), Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD PPF), Sylvie PAYAGE (Directrice Administrative)
--------------------------------	--

---

### Ordre du jour :

1. Mot de la présidente Evelyne Bauduin
2. L.DARTOIS ouvre la séance
3. Présentation des nouveaux membres
4. Qui sommes-nous ?
5. Comment devient-on formateur labellisé « dirigeant » du District Artois
6. Nos différents chantiers
7. PFFD (Parcours fédéral de formation de dirigeants) - Modules digitalisés
8. 100 femmes dirigeantes – FAFA Emploi
9. Propositions
10. Prochaine réunion

✓ La réunion débute à 18 h 35.

### Point N°1 : Mot de la présidente

Mme BAUDUIN souhaite la bienvenue aux nouveaux membres (Nathalie COCKENPOT - Serge HERMAN – Gaël MOLLET – Sylvain JOLY). Elle compte sur la commission pour mettre en place de nombreuses formations pour nos dirigeants de club, à prévoir en distanciel pour le moment et souhaite bon courage à tous les membres en cette période particulière.

### Point N°2 : L. DARTOIS fait l'accueil

M. Louis DARTOIS ouvre la séance en remerciant les membres présents et demande au secrétaire de séance de présenter l'ordre du jour.

### Point N°3 : Présentation des nouveaux membres

Chaque membre se présente et évoque ses motivations d'intégration à la commission de Formation. En fonction de son expertise le formateur aura le choix du ou des modules des dirigeants de clubs à animer.

### Point N°4 : Qui sommes-nous ?

Louis DARTOIS fait un rappel de ce qu'est IFF, ses missions, ses obligations puis l'IR2F et termine par la mission de la commission de formation du District Artois, en rappelant brièvement ce qui a été accompli la saison passée et les orientations futures.

### Point N°5 : Comment devient-on formateur labellisé « dirigeant » du District Artois

Contraintes et obligations pour être Formateur :

- Être labellisé IFF
- Être disponible et motivé
- Avoir de l'expertise dans un ou plusieurs modules de formation de dirigeants
- Se préparer à animer

Pour cela il faut :

- Suivre une formation pédagogique de 14h ou le cas échéant après accord de l'IFF participer à un stage régional d'une journée.
- Développer les bonnes pratiques d'animation en distanciel.

### Point N°6 : Nos différents chantiers

- Préparer les nouveaux membres formateurs à la labellisation IFF.
- Dispenser la formation en distanciel définie au point 5 précédent.
- Préparer et présenter notre calendrier des formations.
- Demander aux membres de la commission de lister les modules qu'ils désirent animer

### Point N°7 : PFFD (Parcours fédéral de formation de dirigeants) – Modules digitalisés

Louis DARTOIS énumère les 16 modules existants et disponibles en présentiel (au District ou en clubs). Dans la situation sanitaire actuelle, la réalisation de ces modules est impossible. La seule solution, afin de ne pas perdre le lien avec les dirigeants, c'est la formation à distance présentée ci-après en Annexe.

### Point N°8 : 100 femmes dirigeantes – FAFA emploi

- Club des 100 femmes Dirigeantes de la FFF :  
Notre District est très bien représenté dans ce club (Evelyne BAUDUIN, Delphine BRESA, Nathalie COCKENPOT, Micheline GOLAWSKI figurent dans l'effectif national). Ces dames ont les consignes de suivre un certain nombre de formations modulaires d'ici la fin de saison.
- FAFA Emploi :  
Les clubs employeurs et leurs salariés, bénéficiaires du FAFA ont des obligations de formation à assumer avant la fin de saison.

La commission ne manquera pas de prendre part à ces objectifs.

### Point N°9 : Propositions :

Plusieurs propositions sont actées :

- Nathalie COCKENPOT propose la présentation des modules réalisables en formation à distance sur le site District. Cette présentation facilitera les inscriptions émanant des clubs et candidatures individuelles.
- Serge HERMAN évoque la formation des trésoriers à travers le module « S'appropriier les clés de la gestion financière » : On constate que les aspirations concernant le contenu du module sont hétérogènes et que l'on assiste à 2 populations différentes :
  - Les trésoriers de clubs nouvellement nommés.
  - Ceux déjà expérimentés qui souhaitent voir traiter la comptabilité du club « employeur » voire le traitement informatisé des documents comptables.

Il serait souhaitable d'adapter le contenu en fonctions des 2 niveaux. L'IFF sera contacté sur ce sujet.

- Proposer aux clubs des « VISIO » pour leur présenter les 9 formations possibles à réaliser à distance.

› La date de la prochaine réunion est fixée : **Le mardi 13 avril 2021 à 18h30 en visio**

✓ La réunion se termine à 20h30

**Le Président de la Commission :**  
Louis DARTOIS.

**Le Secrétaire de séance :**  
Eric GOOSSENS

Page suivante : Annexe avec la liste des modules réalisables en formation à distance.

## ANNEXE

### LISTE DES FORMATIONS MODULAIRES REALISABLES EN DISTANCIEL :

- APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT  
Partie 1 – Les différentes responsabilités
- APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT  
Partie 2 - Les assurances, la prévention des risques
- MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET
- OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERS DE SON CLUB
- ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPER L'EMPLOI
- PREPARER ET ANIMER UNE REUNION
- COMMUNIQUER A L'AIDE DES RESEAUX SOCIAUX
- ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6/U11
- DEFINIR, CONSTRUIRE, et PROMOUVOIR UN PROJET